

Fiche de données de sécurité pour

Chlorure de sodium (NaCl)

Dans le cadre d'une information la plus complète possible aux clients, nous avons réalisé, à titre volontaire, une **fiche de données de sécurité** pour le chlorure de sodium (NaCl). Celle-ci est valable pour toutes les qualités de sel produites par nos soins (avec ou sans substances annexes). Dans le cadre de la remise de cette fiche, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Conformément à la législation, (CH et UE), les différentes qualités de sel produites ou commercialisées par nos soins ne sont classées ni comme poison, ni comme matière dangereuse, ni comme substance dangereuse.
- La **remise d'une fiche de données de sécurité** pour n'est obligatoire pour aucune de nos différentes qualités de sel, ni selon le droit suisse, ni selon le droit européen, et cela ni pour le commerce de détail, ni pour les utilisateurs professionnels.
- La présente **fiche de données de sécurité** est destinée uniquement à votre information et non à la remise à des tiers.

1. Identification de la substance / préparation et de la société

1.1. Identification de la substance

Nom chimique de la substance :	chlorure de sodium (sel de cuisine)
Synonyme :	natrii chloridum / natrium chloratum
Formule :	NaCl
N° CAS de NaCl :	7647-14-5
N° EINECS de NaCl :	231-598-3
Famille chimique :	chlorures

1.2. Identification de la société : Salines Suisses SA CH-4133 Pratteln 1

Tél.	+41 61 825 51 51
Fax	+41 61 825 51 10
Courriel	info@saline.ch
Internet	www.saline.ch

1.3. Numéro d'appel d'urgence : +41 61 825 51 51 (demander le laboratoire)

2. Composition

Chlorure de sodium : min. 97 %

Substances annexes possibles :

Nitrite de sodium NaNO_2 : 0 - max. 1 %
Carbonate de magnésium MgCO_3 : 0 - max. 2 %
Phosphate de calcium $\text{Ca}_3(\text{PO}_4)_2$: 0 - max. 2 %
Ferrocyanure $[\text{Fe}(\text{CN})_6]^{4-}$: 0 - max. 50 mg/kg
Iode I : 0 - max. 50 mg/kg
Fluor F : 0 - max. 300 mg/kg

3. Identification des dangers

Inhalation : aucun
Contact avec la peau : aucun
Contact avec les yeux : aucun
Ingestion : l'ingestion de grandes quantités provoque des vomissements.

4. Premiers secours

Inhalation : ---
Ingestion : ---
Contact avec les yeux : ---
Contact avec la peau : ---

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Danger d'incendie : Aucun, la substance est incombustible
Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens d'extinction adéquats en fonction du type d'incendie.
Moyens d'extinction à éviter : Aucun
Risques particuliers : Aucun
Équipement de protection particulier : Aucun

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Aucune

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'infiltrer de grandes quantités de sel dans le sol et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes de nettoyage

Ramasser le produit à sec. Rincer à l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation : Aucune mesure de protection particulière requise.

7.2. Stockage : Conserver au sec dans des locaux fermés.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Contrôle de l'exposition

Valeurs limites : aucune valeur limite définie

Exposition dangereuse : non définie

8.2 Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire : non requise

Protection des mains : non requise

Protection des yeux : non requise

Protection du corps : non requise

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	:	blanc, cristallin
Odeur	:	sans odeur
pH (pour 100 g/l H ₂ O)	:	7 - 9,5
Température d'ébullition	:	1461 °C
Température de fusion	:	801 °C
Point d'éclair	:	non inflammable
Inflammabilité	:	non inflammable
Auto-inflammabilité	:	non inflammable
Danger d'explosion	:	aucun
Propriétés comburantes	:	aucune
Pression de vapeur d'eau	:	non applicable
Densité en vrac	:	1,1 - 1,3 t/m ³
Solubilité	:	358 g/l à 20 °C
Viscosité	:	non applicable
Densité de vapeur	:	non applicable

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	:	stable
Conditions à éviter	:	aucune
Substances à éviter	:	aucune
Produits de décomposition dangereux	:	aucun

11. Informations toxicologiques

Contact avec les yeux	:	Aucun effet néfaste connu.
Contact avec la peau	:	Non toxique pour la peau.
Ingestion	:	L'ingestion de grandes quantités provoque des vomissements. Le produit est comparable à du sel de cuisine et est non toxique pour les mêmes quantités ingérées. LDL ₀ oral lapin : 8 g/kg LD ₅₀ oral rat : 3000 mg/kg
Inhalation	:	aucun risque pour la santé
Effet cancérigène	:	pas d'effet connu
Effet mutagène	:	pas d'effet connu
Effet d'une exposition chronique:		aucun
Classe de toxicité en Suisse (ancienne législation)	:	<u>hors classe de toxicité</u> (N° OFSP G-2580)

12. Informations écologiques

Effet sur l'environnement

Dans le cadre d'une manipulation adéquate, il n'y a pas à craindre d'effet néfaste sur l'environnement.

Classe de danger pour l'eau WGK (législation allemande) : 1 (faiblement polluant pour l'eau)

13. Considérations relatives à l'élimination

De petites quantités de chlorure de sodium diluées avec beaucoup d'eau peuvent être éliminées avec les eaux usées. Pour de grandes quantités, le mode d'élimination doit être convenu avec les autorités locales.

Les récipients vides avec des restes de produit peuvent être nettoyés à sec ou être rincés à l'eau. L'eau de rinçage et les résidus de sel dilués peuvent être éliminés avec les eaux usées.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN : Ne figure pas dans la liste UN des produits dangereux.

RID/ADR

Classe de danger : aucune
Chiffre : aucun
Désignation du danger : aucune
Groupe d'emballage : non défini
Symbole : aucun

Législation suisse

Le produit n'est pas soumis à l'Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route (SDR) ni à l'Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (RSD).

15. Informations réglementaires

Classification : aucune
Symboles de danger : aucun, n'est pas une matière dangereuse
Phrases R : aucune, n'est pas une matière dangereuse
Phrases S : aucune, n'est pas une matière dangereuse

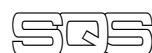
16. Autres informations

REACH: conformément au règlement CE N° 1907/2006 (REACH), annexe V, paragraphe 7, les substances présentes dans la nature telles que les minéraux, les minerais, le charbon, le gaz, etc. ne doivent pas être enregistrées si elles n'ont pas été modifiées chimiquement.

Les sels produits ou commercialisés par nos soins (teneur en chlorure de sodium > 97%) proviennent exclusivement de sources naturelles (sel gemme ou eau de mer). Le sel est produit au moyen de procédés n'impliquant aucune modification chimique. Un enregistrement de nos produits dans le cadre du règlement CE REACH n'est donc pas requis.

Ces données sont basées sur l'état actuel des connaissances et de l'expérience. La fiche de données de sécurité décrit les exigences de sécurité du produit. Elle n'a pas pour objet de garantir certaines propriétés.

Etat au : 30.05.2014

 Système qualité certifié
ISO 9001 / N° d'enreg. 14932